

## DEMANDE DE CONCILIATION

### Compte(s) d'aide juridique

*Avant de demander une conciliation, assurez-vous d'avoir transmis à la Commission des services juridiques (CSJ) tous les documents pertinents (procès-verbal, etc.). La CSJ déterminera ainsi le montant auquel vous avez droit selon le tarif applicable. Si le montant établi ne vous satisfait pas, vous pourrez alors démarrer le processus de conciliation en transmettant le présent formulaire à la CSJ et au Barreau de Montréal.*

<b>Nom de l'avocat(e)</b>	<b>Prénom de l'avocat(e)</b>	<b>Numéro de membre</b> (voir carte Barreau du Québec)
<b>Adresse d'affaires</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Télécopieur</b>
	<b>Courriel</b>	

Je demande par la présente à la **Commission des services juridiques** et au **Barreau de Montréal** de soumettre la(les) facture(s) désignée(s) ci-dessous au processus de conciliation. À cette fin, je joins à la présente toutes les pièces pertinentes au soutien de cette(ces) demande(s), dont le relevé de compte émis par la Commission des services juridiques (téléchargeable à partir du <https://www.csj.qc.ca/pratique/fvilogin.aspx>).

### Facture(s) à concilier

Si vous avez plus de trois factures à soumettre, veuillez joindre une liste détaillée

1- Nom du client	Dossier C.C.J.	No Séquence	Facture
<b>Motif(s) justifiant la demande:</b> (maximum 375 caractères - joindre annexe au besoin)			
2- Nom du client	Dossier C.C.J.	No Séquence	Facture
<b>Motif(s) justifiant la demande:</b> (maximum 375 caractères - joindre annexe au besoin)			
3- Nom du client	Dossier C.C.J.	No Séquence	Facture
<b>Motif(s) justifiant la demande:</b> (maximum 375 caractères - joindre annexe au besoin)			